

Plateforme Biodiversité

-IDDRI -

02 avril 2021

JEANNE N'TAIN
MINEDD /CÔTE D'IVOIRE

PLAN

- ▶ I- Perception du Processus d'élaboration du cadre post 2020;
- ▶ II- Défis dans la mise en œuvre de la décision de la COP15 et NBSAP ivoirienne ;
- ▶ III- Encrage politique ou Portage politique

I- Perception du Processus d'élaboration du cadre post 2020

- ▶ Processus très long et «harassant et périlleux » du fait des activités généralement en ligne avec leur cortège de difficultés liées à la connexion internet, combinaison avec les activités administratives...
- ▶ Processus véritablement plombé par la crise sanitaire : Malgré l'établissement de corrélation entre la crise sanitaire et l'érosion de la biodiversité, les priorités sont ailleurs. Même les plans de sorties de crise font peu allusion à la prise en compte de la Biodiversité ;
- ▶ La sensibilisation, l'information des parties prenantes pour implication formelle dès l'élaboration du cadre a déjà pris un coup, retard observé.
- ▶ Les PTF nationaux sont pratiquement absents

I- Perception du Processus d'élaboration du cadre post 2020 (suite)

► NB : Document de réflexion sur les étapes futures (SE)

Je note que la COP est un instant trop capital, crucial pour nos Etats, nos pays qu'elle se tienne en mode virtuel. un scénario proposé par le SE est de travailler sur les documents puis de les adopter ultérieurement. Peut être il faut voir cette option qui semble plus plausible. Mon pays ne peut s'engager dans une démarche où il n'a pas pris part.

Ce que je note c'est que cela aura aussi, un impact sur le calendrier des activités futures du prog post 2020.

L'idée selon laquelle, nous devons aller dans les bureaux locaux des NU, me parait confuse. Ils ont pratiquement tous fermés et travaillent en ligne. Nous n'allons pas aussi nous exposer à la Covid-19.

II- Défis dans la mise en œuvre de la décision de la COP15 et NBSAP ivoirienne

- ▶ Meilleures appropriation par toutes les parties prenantes: mobilisation de toutes PP autour du nouveau cadre
- ▶ La crise sanitaire qui freine toutes les activités : Comment transformer cette menace en une opportunité pour plus investir dans la biodiversité (je n'ai pas trop senti les mesures en lien avec les maladies émergentes dans le cadre);
- ▶ Mobilisation des ressources pour le financement du plan d'action en faveur de la biodiversité ;
- ▶ l'alignement des stratégies sectorielles sur le nouveau cadre ;
- ▶ le financement du Fem n'adresse pas toujours la biodiversité quand bien même les décisions sont prises à la COP
- ▶ l'effectivité de la synergie d'action entre les différentes conventions

III- Encrage politique ou Portage politique

- ▶ La Côte d'Ivoire est sur la bonne voie avec la consultation nationale organisée en janvier dernier, qui a réuni les Parties prenantes nationales en vue de partager l'information et recueillir leur avis sur le cadre post 2020. Atelier organisé avec le soutien de WWF Afrique, WWF France et l'AFD, que je salue encore ; ainsi montrer que la Côte d'Ivoire se prépare pour cet événement.
- ▶ CCM a été adressée aux autorités nationales (faire le point sur le processus nouveau cadre et retracer les différentes étapes; relever les attentes du pays)
- ▶ **Toutefois, j'ai une inquiétude** : comment prendre en compte le nouveau cadre dans le PND qui a déjà été élaboré et entrain d'être validé au niveau national alors que notre NBSAP doit être révisé ?

- ▶ Activation du comité national one health
- ▶ Dans le cadre du Post 2020, bcp de coalitions ont été créées, la CI par exemple a adhéré à la Coalition mondiale pour préserver 30% de la biodiversité marine et terrestre ; J'ose croire que cette adhésion sera un élément catalyseur pour booster ledit cadre
- ▶ Dans le cadre du prog post 2020, on parle bcp de synergie d'action au niveau des différentes conventions. Je note que cette synergie, à ce jour, reste encore théorique.

Suggestion :

- ▶ Je propose la création d'une **Plateforme internationale des différentes conventions** en lien avec l'environnement, qui sera répliquée au niveau national afin d'éviter les **conventions orphelines**, et surtout mieux adresser la question de perte de biodiversité.